



Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 25 – 3 mai 2019

Adjoint.e administratif.ve recherché.e

COMACO est à la recherche de la perle rare! En effet, nous sommes présentement à la recherche d'une personne pour combler ce poste. Vous trouverez tous les détails concernant le poste dans le document en pièce jointe.

Actualités

Projet de loi 18 : Québec réforme la protection offerte aux personnes inaptes

C'est le titre d'un [article](#) paru le 10 avril dernier sur le site *Lactualite.com*. Le gouvernement du Québec procède à une importante révision de la protection offerte aux personnes jugées inaptes, en vertu du projet de loi 18 déposé mercredi à l'Assemblée nationale. La réforme vise notamment à éviter la traditionnelle opposition entre personnes «aptes» et personnes «inaptes», en modulant l'encadrement offert par le Curateur public en fonction de l'état de la personne et de ses besoins. Qu'il s'agisse d'une personne âgée souffrant d'Alzheimer ou d'un jeune adulte autiste ou déficient intellectuel, on veut faire du sur mesure et du cas par cas. Si quelqu'un fonctionne bien en général, mais éprouve des difficultés à payer ses factures, par exemple, à administrer ses biens ou à se démêler dans l'appareil gouvernemental, on pourrait privilégier une forme d'aide temporaire et ciblée ne nécessitant pas de processus judiciaire. Si un autre est jugé inapte et ne peut plus exercer ses droits et ses activités normales, on pourra lui adjoindre un mandataire, comme par le passé, mais il aura de nouvelles obligations. En ce cas, une démarche judiciaire ainsi qu'une évaluation médicale et psychosociale seront toujours requises. Le mandataire d'une personne inapte devra notamment dresser un inventaire des biens de la personne et rendre des comptes désormais à une personne désignée, à moins que la personne jugée inapte n'y ait renoncé explicitement dans un document notarié. Si le projet de loi 18 est adopté, le Curateur public deviendra le directeur de la protection des personnes vulnérables. Avec cette réforme, Québec dit

viser à valoriser davantage l'autonomie des personnes inaptes, tout en leur permettant d'exercer leurs droits civils le plus longtemps possible. On cherche aussi à diminuer le risque d'exploitation et de maltraitance.

Santé mentale : un filet de sécurité pour les personnes en crise

C'est le titre d'un [article](#) publié le 30 avril 2019 sur le site *LaPresse.ca*. Depuis 10 ans, une équipe d'urgence, qui vient en aide aux gens en crise, à l'état mental fragile et qui représentent un danger pour eux-mêmes ou pour autrui, a vu le nombre de ses interventions augmenter de 52 % à Montréal. Cette année, 5000 demandes d'aide ont été acheminées à l'équipe d'Urgence psychosociale-justice (UPS-J). Ce service qui relève du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal compte une trentaine d'intervenants, notamment des criminologues, des travailleurs sociaux et des infirmières. Leur mission : intervenir dans des situations de crise auprès de personnes avec un état mental altéré. Les interventions de l'équipe d'UPS-J sont très diversifiées. Elle peut aider, entre autres, des personnes âgées en perte d'autonomie qui vivent dans des logements insalubres ou évaluer des personnes suicidaires. La mission de l'équipe est de gérer la détresse invisible et d'aider à diminuer le phénomène des portes tournantes auxquelles se bute souvent cette clientèle dans le réseau de la santé ». Initialement, l'équipe d'UPS-J avait pour mandat d'éviter que des gens avec des problèmes de santé mentale ne se retrouvent dans le système de justice pour des délits mineurs. Si cette mission est toujours d'actualité, l'équipe d'UPS-J doit aussi, depuis 2001, évaluer si une personne dont l'état mental est perturbé présente un danger immédiat pour elle ou pour autrui. Pour plus d'informations, consultez le site internet en cliquant [ici](#).

La Ville de Montréal accorde 25 000 \$ pour favoriser la participation citoyenne des personnes âgées

La Ville de Montréal accorde un soutien financier de 25 000 \$ à la Table de concertation des aîné-e-s de l'île de Montréal (TCAÎM) pour la réalisation du projet « Citoyens aînés : Une communauté d'influenceurs » dans le cadre du budget de fonctionnement du Service de la diversité et de l'inclusion sociale. Ce projet consiste à permettre aux personnes âgées de se rapprocher des instances municipales, où elles peuvent faire entendre leur voix. Pour ce faire, des cafés-citoyens et des ateliers de formation seront organisés par la TCAÎM auprès de la population âgée dans différents arrondissements. Il vise aussi à outiller les personnes âgées et à augmenter leur leadership afin qu'elles puissent investir les instances municipales ou les espaces de consultation publique. Cette initiative fait partie du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020 élaboré dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA). Étant donné que l'automne 2019 marquera la mi-parcours de ce plan d'action, une assemblée publique est prévue afin de rendre compte des avancements réalisés jusqu'à maintenant. La TCAÎM entend contribuer à cet événement en collaborant à son organisation tout en mobilisant les personnes âgées autour du suivi de ce plan d'action.

Des mécanismes de partage d'information entre les personnes âgées, les organismes du milieu et les institutions municipales montréalaises seront aussi mis en œuvre. Deux bulletins « Ensemble, pour une ville amie des aînés » seront élaborés et distribués afin de mieux faire connaître les réalisations de ce projet. Une boîte à outils sur la participation citoyenne des aînés sera par ailleurs produite et diffusée auprès des acteurs du milieu.

Prix hommage Aînés du gouvernement du Québec

Le Prix Hommage Aînés du gouvernement du Québec vise à souligner l'apport d'une personne âgée œuvrant bénévolement dans sa région pour favoriser le mieux-être des personnes âgées ainsi que leur participation accrue à la société. La cérémonie de remise de prix est prévue le 6 novembre 2019. La personne âgée engagée dans son milieu laisse une empreinte positive à travers le temps. La réussite, l'innovation, l'énergie et l'honneur sont les qualificatifs évoqués et transmis par le visuel du Prix Hommage Aînés. Les personnes ou les organismes qui souhaitent soumettre une candidature doivent s'adresser à la table de concertation des aînés (TRCA) de leur région. Pour connaître leurs coordonnées, consultez le site Internet de la [Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec](#). La période de mise en candidature prend fin le 31 mai 2019.

Blais dénonce le laxisme du gouvernement libéral dont elle faisait partie

C'est le titre d'un [article](#) publié le 30 avril 2019 sur le site *Lactualite.com*. La ministre des Aînés, Marguerite Blais, dénonce le laxisme de l'ancienne administration libérale en lien avec l'hébergement des personnes âgées, alors qu'elle faisait partie de ce même gouvernement en tant que ministre des Aînés. Elle a été interpellée en Chambre par la députée libérale de Fabre, Monique Sauvé, qui voulait savoir combien de Maisons des aînés le gouvernement Legault comptait construire dans son premier mandat. Plutôt que de répondre à la question, Mme Blais a reproché à son ancien parti son inaction. La ministre reproche aux libéraux d'avoir annoncé la création de places en CHSLD sans les concrétiser, alors qu'elle donne elle-même l'impression de vouloir repousser un engagement de création de places. Mme Sauvé venait de souligner que lors de l'étude des crédits, Mme Blais avait indiqué pouvoir probablement créer 500 places dans les nouvelles Maisons des aînés d'ici 2022, et non 2600 comme elle l'avait promis. En campagne électorale, le chef de la CAQ, François Legault, avait pris l'engagement clair, aux côtés de Mme Blais, de créer dans un premier mandat 2600 places dans une trentaine de nouvelles Maisons des aînés. Il estimait que cette première phase coûterait 1 milliard \$ en immobilisations, et 245 millions \$ par année en dépenses d'exploitation. Mme Blais a déclaré que son gouvernement a prévu des investissements de 70 millions \$ dans le dernier budget pour l'hébergement des aînés, et de 280 millions \$ pour le maintien à domicile. Le milliard de dollars en immobilisations pour les Maisons des aînés est inscrit dans le Plan québécois des infrastructures, qui planifie des

investissements de plus de 100 milliards \$ sur 10 ans, notamment dans le réseau routier. La ministre a suggéré que la construction des Maisons des aînés pourrait prendre plus de temps que prévu.

Plus de 60 000 travailleurs de la santé recherchés

C'est le titre d'un [article](#) publié le 30 avril 2019 sur le site *LeDevoir.com*. L'ampleur du manque de main-d'œuvre dans le réseau de la santé se précise. Pas moins de 62 018 postes seront à pourvoir d'ici cinq ans, estime le gouvernement caquiste. C'est 33 036 préposés aux bénéficiaires, 23 963 infirmières, 4068 auxiliaires aux services de santé et aux services sociaux, 656 pharmaciens d'établissements et 895 psychologues, a recensé la ministre responsable des Aînés et Proches aidants, Marguerite Blais. C'est la première fois que le gouvernement de la [Coalition avenir Québec](#) (CAQ) chiffre l'ampleur des besoins en ressources humaines dans le domaine de la santé. Dans le cas des infirmières, le nombre de personnes à embaucher représente pas moins du tiers des effectifs actuels, qui oscillent autour de 75 000. Pour les préposés aux bénéficiaires, ce serait beaucoup plus. En effet, Statistique Canada évaluait leur nombre à 56 450 au Québec, en 2011. Cela veut dire qu'on embaucherait en cinq ans l'équivalent de 59 % des effectifs actuels. Le gouvernement a réservé 215 millions de dollars du premier budget Girard pour les nouvelles embauches, en plus d'offrir de nouveaux crédits d'impôt aux travailleurs âgés.

Et si ce n'était pas de l'Alzheimer?

C'est le titre d'un [article](#) publié le 1^{er} mai 2019 sur le site *Ici.Radio-Canada.ca*. Jusqu'au tiers des personnes âgées qui ont reçu un diagnostic d'Alzheimer seraient plutôt atteintes d'une autre forme de démence inconnue à ce jour. Cette découverte serait, selon plusieurs experts, la plus importante percée concernant les maladies neurodégénératives des dernières années. Les scientifiques qui ont identifié cette forme de démence, le Dr Peter Nelson de l'Université du Kentucky et d'autres collègues américains et européens, expliquent qu'elle présente des symptômes similaires à ceux de la maladie d'Alzheimer, mais qu'elle est tout à fait distincte. Cette démence a été nommée encéphalopathie à prédominance limbique TDP-43 liée à l'âge (traduction libre de Limbic-predominant age-related TDP-43 encephalopathy ou LATE). Certaines maladies neurodégénératives sont diagnostiquées à partir des antécédents d'une personne, de divers biomarqueurs ou de symptômes distinctifs, mais d'autres sont beaucoup plus difficiles à dépister. Selon les auteurs de ces travaux, qui ont analysé le cerveau de milliers de personnes décédées de ce groupe d'âge, pas moins d'une personne sur cinq présenterait des caractéristiques de cette forme de démence, dont le déclin de la pensée et de la mémoire serait plus graduel que l'Alzheimer. Une combinaison tardive de cette démence avec la maladie d'Alzheimer, une situation qui serait courante, causerait cependant un déclin plus rapide que ce qu'entraînerait seule chacune des deux maladies.

Suggestion de film

« Le vieil âge et l'espérance »

Le cinéaste Fernand Dansereau présente son 3^e documentaire sur la vieillesse. Cette fois-ci, le thème sur lequel il s'attarde est l'espérance. Est-ce qu'il y a un moyen de trouver la sérénité lorsqu'on vieillit, qu'on doit faire avec les pertes et les deuils qui accompagnent l'avancement de la vie? En interrogeant plusieurs personnes âgées ou des spécialistes de la vieillesse, Dansereau cherche à donner un sens à la vieillesse à et la mort inexorable qui attend chacun. Le cinéaste montre des personnes âgées qui ont traversé toutes sortes d'épreuves, mais qui trouvent un épanouissement malgré leur grand âge. Le film est actuellement à l'affiche au Cinéma Beaubien. Pour visionner la bande-annonce, cliquez [ici](#).

Formation/colloque/mémoire

La perte d'odorat chez les personnes âgées est associée à un risque accru de mourir

C'est le titre d'un [article](#) paru le 30 avril 2019 sur le site *Ici.Radio-Canada.ca*. Les personnes âgées qui éprouvent des problèmes d'odorat sont plus susceptibles de mourir dans les 10 ans comparativement à celles dont les capacités olfactives restent aiguës, et ce, même si elles sont en bonne santé. Les travaux de l'épidémiologiste Honglei Chen et de ses collègues de l'Université de l'État du Michigan aux États-Unis montrent que les aînés présentant une baisse de l'odorat, dépisté lors d'un test, présentent un risque de décès accru de près de 46 % dans les 10 ans. Selon les chercheurs, environ 28 % de l'augmentation du risque de décès serait attribuable au parkinson, à la démence et à la perte de poids non intentionnelle, des problèmes de santé qui prédisent la mort, et peuvent également affecter le sens de l'odorat d'une personne. L'équipe américaine ne peut cependant pas expliquer le risque plus élevé pour les 72 % restants. Il pourrait être lié à d'autres problèmes de santé plus subtils qui s'aggravent avec le temps. En outre, une baisse des capacités de l'odorat peut être un signe précoce de la détérioration de la santé d'une personne avant même qu'il ne soit observé lors d'un examen médical. Intégrer le dépistage de l'odorat dans les visites de routine chez le médecin pourrait être une bonne idée. Les résultats ont été très peu influencés par le sexe, la race, le mode de vie ou d'autres facteurs démographiques. Toutefois, les chercheurs ont été surpris de constater que le sens de l'odorat semblait être un prédicteur particulièrement puissant de la mort précoce chez ceux qui étaient en bonne santé.

Expériences, capacités et potentialités

Le **Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)** vous propose un colloque pour enrichir vos pratiques auprès des personnes âgées sourdes ou ayant des incapacités. Plusieurs conférences et ateliers vous sont offerts. Vous pouvez assister en personne au colloque ou en formule webinaire. L'évènement aura lieu le **23 mai 2019 de 8 h 30 à 16 h 30**. Le colloque a lieu à l'Université Laval à Québec. Le coût pour une participation en personne varie entre 45 \$ et 90 \$ alors que la formule webinaire est 40 \$. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à l'adresse info@creges.ca ou téléphoner au 514-484-7878 au poste 61366. Pour réserver votre place, cliquez [ici](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Café-Causerie

Le **Chez-Nous de Mercier-Est** vous invite à un café-causerie organisé par les intervenantes du Chez-Nous. Il s'agit d'un lieu d'échanges portant sur les enjeux et les difficultés vécues par les proches-aidants au quotidien. Face aux défis du vieillissement de la population et de la complexité des rapports intergénérationnels, il est important de saisir les besoins du quartier Mercier-est afin d'être mieux outillé pour développer des initiatives intergénérationnelles. L'évènement aura lieu le **28 mai de 13 h 30 à 15 h 30** (7958, rue Hochelaga). Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Le Rendez-vous des aînés 2019

Le **Regroupement des organismes pour aînés et aînées du sud-ouest de Montréal (ROPASOM)** vous invite au Rendez-vous des aînés du Sud-Ouest. Pour le 20^e anniversaire de l'évènement, Jean-Marie Lapointe viendra parler du « Bonheur de bénévolat », le Dr Alexandre Chauvin, expert sur le vieillissement, propose une conférence sur le thème « Vieillissement normal et prévention de la démence » et Ingrid Saint-Pierre viendra chanter quelques chansons. Plusieurs kiosques d'information sur les ressources seront aménagés et vous aurez droit à un dîner dansant. L'évènement aura lieu le **16 mai 2019 de 9 h à 15 h 30** au Complexe Gadbois (5485, chemin de la Côte-Saint-Paul). Les billets sont au coût de 12 \$. Pour acheter vos billets ou pour plus d'informations, contactez le 514-989-8226.

Offres d'emploi ci-jointes.

Version imprimable ci-jointe.